



# Ville de Marnay

## TARIFS DU CIMETIÈRE COMMUNAL

(Tarifs fixés par délibération du Conseil Municipal du 9 Mars 2021)

### \* CONCESSIONS TEMPORAIRES :

Type	Tarif pour 15 ans	Tarif pour 30 ans	Nombre de M <sup>2</sup>
Pleine terre simple (1 ou 2 places)	240 €	340 €	2 m <sup>2</sup>
Pleine terre double (2 ou 4 places)	480 €	680 €	4 m <sup>2</sup>

\*\*\*\*\*

### \* ESPACE CINERAIRE :

- Durée de concession de 15 ans pour les cases de colombarium

Type	Tarif Concession pouvant accueillir 2 urnes	Tarif Concession pouvant accueillir 4 urnes	Observations
<b>Colombarium Enterré</b>			Plaque incluse et fournie par la mairie
Case de colombarium standards	-	830 €	
<b>Colombarium Aérien</b>			Gravure à la charge du concessionnaire ou des ayants-droit
Case de colombarium standards	580 €	980 €	

#### ➤ PUITS DE DISPERSION

- Dispersion des cendres 200 €
  - Plaque (non obligatoire) 50 €
- Gravure à la charge du concessionnaire ou des ayants-droit

#### ➤ ACHAT DE PLAQUE POUR PUIITS DE DISPERSION ET COLOMBARIUM

(Modèle fourni par la Mairie de Marnay)

(A partir de la 2<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> urne pour une case de 2 ou 4 urnes)

- Plaque 50 €

Gravure à la charge du concessionnaire ou des ayants-droit

Le Maire,  
Vincent BALLOT



**Toutes les démarches doivent être faites en mairie.**

**Le paiement est effectué par l'intermédiaire de la Trésorerie de Marnay.**

**Mairie de Marnay – 2, rue Carnot – 70150 MARNAY**

Tél : 03 84 31 74 42 – Fax : 03 84 31 74 33 - E-mail : mairie.marnay@wanadoo.fr